RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00191
Numéro SIREN : 431 826 197
Nom ou dénomination : A.G. CHAUFFAGE

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008786

Date : 13/11/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/008786**
n° de gestion : **2000B00191**
n° SIREN : **431 826 197 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 13/11/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.G. CHAUFFAGE
63 A Route de Crémieu 38280 JANNEYRIAS

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

A.G. CHAUFFAGE

Société par actions simplifiée au capital de 212 000 euros
Siège social : 63A Route de Crémieu, 38280 JANNEYRIAS
431.826.197 RCS VIENNE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Certifié conforme
Le Président
André GRAS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 693	20 454	5 239	12 916	-7 677	-59.44
	Fonds commercial (1)	2 287		2 287	2 287		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	107 984	107 762	222	587	-365	-62.17
	Autres immobilisations corporelles	386 320	283 608	102 712	75 996	26 716	35.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	28 417		28 417	28 417		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000		
	Total II	556 700	411 824	144 876	126 203	18 674	14.80
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	7 623		7 623	24 744	-17 121	-69.19
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				10 024	-10 024	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	676 945	66 847	610 098	471 841	138 257	29.30
	Autres créances	105 541		105 541	139 661	-34 121	-24.43
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	791 078		791 078	894 477	-103 399	-11.56
	Charges constatées d'avance (3)	18 825		18 825	10 041	8 783	87.47
	Total III	1 600 011	66 847	1 533 164	1 550 789	-17 624	-1.14
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 156 711	478 671	1 678 041	1 676 991	1 050	0.06

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 212 000)	212 000	212 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	21 200	21 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	820 023	820 289	-266	-0.03
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	124 613	137 962	-13 350	-9.68
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 177 836	1 191 451	-13 615	-1.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 673	2 761	912	33.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 630	8 794	9 836	111.84
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 540	140 091	1 450	1.03
	Dettes fiscales et sociales	316 480	318 218	-1 738	-0.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 003		2 003	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	17 879	15 675	2 203	14.06
	Total IV	500 205	485 540	14 665	3.02
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 678 041	1 676 991	1 050	0.06
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	500 205	485 540		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 584 186		2 584 186	2 473 674	110 512	4.47
Chiffre d'affaires NET	2 584 186		2 584 186	2 473 674	110 512	4.47
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 974	23 423	2 551	10.89
Autres produits			198	49	148	299.23
Total des Produits d'exploitation (I)			2 610 358	2 497 146	113 212	4.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			837 917	825 642	12 275	1.49
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			17 121	-468	17 589	NS
Autres achats et charges externes *			522 190	482 042	40 148	8.33
Impôts, taxes et versements assimilés			22 048	28 802	-6 755	-23.45
Salaires et traitements			710 365	688 615	21 750	3.16
Charges sociales			284 793	274 013	10 780	3.93
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 575	44 235	-1 660	-3.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	26	-23	-86.93
Total des Charges d'exploitation (II)			2 437 012	2 342 908	94 104	4.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			173 346	154 239	19 107	12.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	867	1 288	-421	-32.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	867	1 288	-421	-32.71
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	876	1 691	-815	-48.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	876	1 691	-815	-48.21
2. Résultat financier (V-VI)	-9	-403	394	97.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	173 337	153 836	19 501	12.68
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	156		156	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 000	-9 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	156	9 000	-8 844	-98.27
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		235	-235	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		7 913	-7 913	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		8 148	-8 148	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	156	852	-697	-81.74
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	48 880	16 726	32 154	192.24
Total des produits (I+III+V+VII)	2 611 380	2 507 435	103 946	4.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 486 768	2 369 472	117 295	4.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	124 613	137 962	-13 350	-9.68
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	46 323	24 232		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	867	951		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 678 040.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 584 186.27 Euros et dégageant un bénéfice de 124 612.60 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conform ément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels au 31/12/2019 reflétent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.
La période de confinement sanitaire décidée par les pouvoirs publics à compter du 17/03/2020 va entrainer pour l'entreprise les principales conséquences suivantes :
- diminution voir interruption de la production
- baisse du chiffre d'affaires et des flux de trésorerie opérationnels
- retard dans les réglements et les échéances
- indisponibilité partielle du personnel
- rénégociation de la dette.

L'impact financier de cette crise sanitaire et économique ne peut pas être estimée à ce jour.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	25 654		2 325
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	107 984		
Installations générales agencements aménagements divers	140 768		55 006
Matériel de transport	90 052		3 918
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	96 577		
TOTAL	435 380		58 924
Autres participations	28 417		
Prêts, autres immobilisations financières	6 000		
TOTAL	34 417		
TOTAL GENERAL	495 451		61 249

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			27 979	27 979
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			107 984	107 984
Installations générales agencements aménagements divers			195 774	195 774
Matériel de transport			93 970	93 970
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			96 577	96 577
TOTAL			494 304	494 304
Autres participations			28 417	28 417
Prêts, autres immobilisations financières			6 000	6 000
TOTAL			34 417	34 417
TOTAL GENERAL			556 700	556 700

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	10 452	10 002		20 454
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	107 397	365		107 762
Installations générales agencements aménagements divers	101 286	11 286		112 572
Matériel de transport	71 188	11 946		83 134
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	78 927	8 976		87 902
TOTAL	358 797	32 573		391 370
TOTAL GENERAL	369 249	42 575		411 824

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	10 002				
Instal.techniques matériel outillage indus.		365			
Instal.générales agenc.aménag.divers	11 286				
Matériel de transport	11 946				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 766	5 210			
TOTAL	26 999	5 574			
TOTAL GENERAL	37 001	5 574			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	69 144		2 298		66 847
TOTAL	69 144		2 298		66 847
TOTAL GENERAL	69 144		2 298		66 847
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 298		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 000		6 000
Clients douteux ou litigieux	69 702	69 702	
Autres créances clients	607 243	607 243	
Impôts sur les bénéfices	34 118	34 118	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 638	2 638	
Groupe et associés	67 238	67 238	
Débiteurs divers	1 547	1 547	
Charges constatées d'avance	18 825	18 825	
TOTAL	807 310	801 310	6 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	141 540	141 540		
Personnel et comptes rattachés	102 673	102 673		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	108 420	108 420		
Taxe sur la valeur ajoutée	99 007	99 007		
Autres impôts taxes et assimilés	6 380	6 380		
Groupe et associés	3 673	3 673		
Autres dettes	2 003	2 003		
Produits constatés d'avance	17 879	17 879		
TOTAL	481 575	481 575		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	2 818			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts Ordinaires	20.0000	10 600			10 600

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds Commercial			2 286	2 286	
Total			2 286	2 286	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	23 368	50.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire/Dégressif	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau & informat.	Linéaire/Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du "*dernier prix d'achat connu*".
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	51 823
Autres créances	867
Total	52 690

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 088
Dettes fiscales et sociales	150 952
Autres dettes	1 885
Total	168 925

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	18 825
Total	18 825
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	17 879
Total	17 879

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		28 417	
Créances clients et comptes rattachés		28 141	
Autres créances		67 238	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 894	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	876	867
Dont entreprises liées		867

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		130 135
Crédits bails	130 135	
Total (1)		130 135

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				168 800	168 800
Amortissements					
- dotations de l'exercice				28 888	28 888
Total				28 888	28 888
Redevances payées					
- exercice				45 288	45 288
Total				45 288	45 288
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				37 720	37 720
- entre 1 et 5 ans				60 796	60 796
Total				98 516	98 516
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				31 619	31 619
Total				31 619	31 619
Montant en charge sur l'exercice				43 713	43 713

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SARL AUSTRALAIR	580 620	50.96	36 708
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

A.G. CHAUFFAGE
Société par actions simplifiée au capital de 212 000 euros
Siège social : 63A Route de Crémieu 38280
431.826.197 RCS VIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 s'élevant à 124 612,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 124 612,60 euros

En totalité au compte « autre réserves » créditeur qui s'élève ainsi à 944 635,52 euros.

A titre de dividendes prélevés sur les réserves 84 228 euros
Soit 7,95 euros par action

Le compte « autres réserves » créditeur étant ainsi ramené à 860 407,52 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er Novembre 2020.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividende net par action	Abattement 40% (associé personne physique) par action
Distribution de réserves du 10 Septembre 2019	5,094 €	2,038 €
31/12/2018	7,95 €	3,18 €
31/12/2017	7,95 €	3,18 €
31/12/2016	2,0754 €	0,8302 €

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er Janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 Novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'Assemblée éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 84 228 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 Septembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
André GRAS

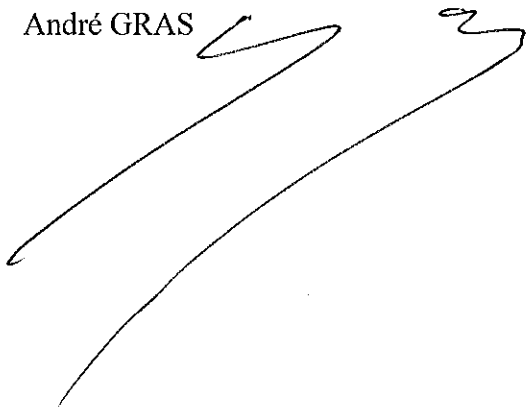

Bruno ROCHON du VERDIER
-
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les Comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice clos le 31 décembre 2019

A.G. CHAUFFAGE

Société par actions simplifiée
Au capital de 212 000 euros
Siège social : 63A Route de Crémieu - 38280 JANNEYRIAS
431.826.197 RCS VIENNE

Bruno ROCHON du VERDIER
-
Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie Régionale de LYON

Aux associés de la SAS « AG CHAUFFAGE »,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS « AG CHAUFFAGE », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 31 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS « AG CHAUFFAGE» à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

BRUNO ROCHON DU VERDIER
Commissaire aux Comptes
11 impasse des rosiers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
N°SIRET : 450 344 197 00014

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

BRUNO ROCHON DU VERDIER
Commissaire aux Comptes
11 impasse des rosiers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
N°SIRET : 450 344 197 00014

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

TASSIN LA DEMI LUNE, le 15 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
Bruno ROCHON DU VERDIER

BRUNO ROCHON DU VERDIER
Commissaire aux Comptes
11 impasse des rosiers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
N°SIRET : 450 344 197 00014

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 693	20 454	5 239	12 916	-7 677	-59.44
	Fonds commercial (1)	2 287		2 287	2 287		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	107 984	107 762	222	587	-365	-62.17
	Autres immobilisations corporelles	386 320	283 608	102 712	75 996	26 716	35.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	28 417		28 417	28 417		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000		
	Total II	556 700	411 824	144 876	126 203	18 674	14.80
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	7 623		7 623	24 744	-17 121	-69.19
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				10 024	-10 024	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	676 945	66 847	610 098	471 841	138 257	29.30
	Autres créances	105 541		105 541	139 661	-34 121	-24.43
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	791 078		791 078	894 477	-103 399	-11.56
	Charges constatées d'avance (3)	18 825		18 825	10 041	8 783	87.47
	Total III	1 600 011	66 847	1 533 164	1 550 789	-17 624	-1.14
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 156 711	478 671	1 678 041	1 676 991	1 050	0.06

BRUNO ROCHON DU VERDIER
Commissaire aux Comptes
11 impasse des rosiers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
N°SIRET : 450 344 197 00014

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 212 000)	212 000	212 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	21 200	21 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	820 023	820 289	-266	-0.03
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	124 613	137 962	-13 350	-9.68
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 177 836	1 191 451	-13 615	-1.14
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 673	2 761	912	33.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	18 630	8 794	9 836	111.84
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 540	140 091	1 450	1.03
	Dettes fiscales et sociales	316 480	318 218	-1 738	-0.55
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 003		2 003	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	17 879	15 675	2 203	14.06
	Total IV	500 205	485 540	14 665	3.02
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 678 041	1 676 991	1 050	0.06
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	500 205	485 540		

BRUNO ROCHON DU VERDIER
Commissaire aux Comptes
11 impasse des rosiers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
N°SIRET : 450 344 197 00014

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 584 186		2 584 186	2 473 674	110 512	4.47
Chiffre d'affaires NET	2 584 186		2 584 186	2 473 674	110 512	4.47
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			25 974	23 423	2 551	10.89
Autres produits			198	49	148	299.23
Total des Produits d'exploitation (1)			2 610 358	2 497 146	113 212	4.53
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			837 917	825 642	12 275	1.49
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			17 121	-468	17 589	NS
Autres achats et charges externes *			522 190	482 042	40 148	8.33
Impôts, taxes et versements assimilés			22 048	28 802	-6 755	-23.45
Salaires et traitements			710 365	688 615	21 750	3.16
Charges sociales			284 793	274 013	10 780	3.93
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			42 575	44 235	-1 660	-3.75
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	26	-23	-86.93
Total des Charges d'exploitation (II)			2 437 012	2 342 908	94 104	4.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			173 346	154 239	19 107	12.39
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

BRUNO ROCHON DU VERDIER
Commissaire aux Comptes
11 impasse des rosiers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
N°SIRET : 450 344 197 00014

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	867	1 288	-421	-32.71
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	867	1 288	-421	-32.71
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	876	1 691	-815	-48.21
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	876	1 691	-815	-48.21
2. Résultat financier (V-VI)	-9	-403	394	97.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	173 337	153 836	19 501	12.68
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	156		156	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		9 000	-9 000	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	156	9 000	-8 844	-98.27
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		235	-235	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		7 913	-7 913	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		8 148	-8 148	-100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	156	852	-697	-81.74
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	48 880	16 726	32 154	192.24
Total des produits (I+III+V+VII)	2 611 380	2 507 435	103 946	4.15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 486 768	2 369 472	117 295	4.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	124 613	137 962	-13 350	-9.68
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	46 323	24 232		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	867	951		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées				

BRUNO ROCHON DU VERDIER
Commissaire aux Comptes
11 impasse des rosiers
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE
N°SIRET : 450 344 197 00014